

Assemblée Générale d'Automne du 25 novembre 2020

<u>Préambule</u>

L'AG de printemps 2020 n'ayant pu se tenir en raison de la pandémie COVID 19, ses points statutaires sont portés à l'OJ de l'AG d'automne 2020.

L'AG d'automne 2020 s'est tenue « par écrit » selon les dispositions COVID 19. Après sa convocation statutaire, le comité a adressé à l'ensemble des membres un document explicatif, accompagné d'un bulletin de vote reprenant les points décisionnels de cette AG.

380 bulletins de vote ont été retournés au secrétariat. Le contrôle et le résultat du vote a été communiqué par les scrutateurs au président de la section et au secrétaire général lors de l'AG « résiduelle » qui s'est tenue en présentiel le 25.11.2020.

Avant l'AG et sous forme virtuelle, le comité s'est réuni avec les présidents des sous-sections, commissions, amicales et groupes pour discuter de la vie du club durant l'année écoulée ainsi que des questions relatives à la gestion des sous-sections et de leur relation avec la sectionmère. Cette réunion annuelle statutaire fait l'objet d'un procès-verbal disponible au secrétariat.

Procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du 25 novembre 2020

1. Accueil, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour

Nicolas Lemmin ouvre l'assemblée « résiduelle » à 20h00 et salue les participants : Silke Kuczera, André Laurent, scrutateurs et Marcel Isler, secrétaire général, en charge du PV.

Marcel informe qu'une erreur a été commise dans la liste des nouvelles personnes candidates aux comités des différents organes, l'élection au comité de l'amicale des Jeudistes n'étant pas de la compétence de l'AG de la section. Prenant acte de cette erreur, l'AG « résiduelle » modifie l'OJ en conséquence. Le président des Jeudistes a été informé préalablement de cette correction.

Les scrutateurs et l'OJ ayant été acceptés par 363 voix Pour et 8 Abstentions, Nicolas prie les scrutateurs de commenter le déroulement du scrutin.

Silke et André expriment leur satisfaction quant à l'organisation de l'AG, celle-ci respectant en tous points les directives COVID ainsi que les recommandations du CAS Central. Ils félicitent le secrétariat pour le travail accompli

En date du 24.11.2020 les scrutateurs ont procédé à la vérification des bulletins de vote reçus au secrétariat et à leur report sur des fiches nominatives. Sur 376 bulletins reçus, les scrutateurs ont annulé 5 bulletins (nom manquant, vote illisible). 5 bulletins incomplets (avec un vote manquant) ont été validés. Le secrétariat tient à disposition des membres les bulletins de vote ainsi que les feuilles de scrutin pendant 30 jours. Une feuille de synthèse des résultats du vote est établie et signée par les scrutateurs. Elle est annexée au présent PV.

Au nom du comité, Nicolas remercie les scrutateurs pour leur travail accompli ainsi que le secrétariat et les bénévoles qui ont contribué à l'organisation du vote.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2019

Le procès-verbal de l'AG d'automne 2019, à disposition des membres sur le site Internet de la section, est approuvé par 335 voix Pour, 1 voix Contre et 35 Abstentions.

3. Présentation et approbation du rapport 2019 du président de la section

Le rapport annuel 2019 du président de la section, à disposition sur le site Internet de la section, est approuvé par 344 voix Pour, 2 voix Contre et 25 Abstentions.

4. <u>Présentation et approbation des comptes 2019 de la section, des rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes</u>

Les comptes annuels 2019 ainsi que les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes, mis à disposition sur le site Internet de la section, ont été approuvés par 340 voix Pour, 1 voix Contre et 30 Abstentions.

5. <u>Vérification des comptes 2020 : proposition de confier la vérification des comptes à un</u> organe de révision externe

La proposition du comité, en conformité avec l'art. 11.2. des statuts, de confier la révision des comptes 2020 à Révica Sàrl est approuvée par 335 voix Pour, 16 voix Contre et 20 Abstentions.

6. Informations et présentations des sous-sections, de certaines commissions et groupes.

La commission de la buvette recherche un/une président(e), un/une vice-président(e) ainsi que son/sa caissier(ère).

Les commissions des archives et de la bibliothèque ont décidé d'activer la décision de l'AG du 24 avril 2013, acceptant le principe d'externalisation des collections archives et bibliothèque dans une institution officielle patrimoniale vaudoise, soit aux Archives cantonales vaudoises, soit à Lausanne-Dorigny. Une lettre de motivation sera incessamment envoyée à la direction des Archives cantonales, pour sonder leurs exigences. Une rencontre dans nos locaux sera organisée pour examiner les modalités de transfert et d'utilisation des documents.

Commission des chalets : les travaux d'entretien, planifiés en 2020, sont repoussés en 2021. COVID-19 a eu une influence négative sur les nuitées à Borbuintze et positive à Barraud. La sous-section de Château d'Oex informe qu'elle se porte très bien.

7. Impact de la crise sanitaire COVID sur l'activité de la section. Révision du budget 2020

La situation financière intermédiaire établie au 15.08.2020 fait état d'un impact négatif du COVID-19 de l'ordre de 42KCHF sur les comptes de la section par rapport à notre budget. Affectée en priorité, la fréquentation de nos cabanes est en baisse de 3000 unités, soit environ 22% par rapport à 2019.

Alors que nos chalets ont également été moins fréquentés, le revenu de location des salles se maintient en dépit des mesures de semi-confinement.

Conséquence de la pandémie, l'attrait de la montagne impacte positivement l'évolution du nombre de membres qui est en forte croissance depuis l'été. L'effet se fera sentir sur les cotisations 2021. En dépit des pertes de revenus, les comptes ressortiraient néanmoins positifs en 2020.

8. <u>Informations du comité : gouvernance de la section, suppression de commissions,</u> bureau du comité, règlement d'engagement financier

Le comité a procédé à plusieurs évolutions dans la gouvernance de la section, toutes destinées à améliorer et à simplifier le fonctionnement.

Ainsi le comité met en place un bureau du comité permettant de mieux répartir certaines tâches relevant de la présidence. Un cahier des charges a été établi et approuvé par le comité. Le bureau est présentement composé du président, de la vice-présidente, du trésorier et secrétaire général.

Plaçant le comité de rédaction de Passion Montagne sous la gouvernance du bureau du comité, le comité décide de supprimer la commission « dormante » du bulletin.

Après le succès de la nouvelle formule en 2020, le comité a décidé de confier l'organisation des cours de ski 2021 à nouveau au bureau des guides de Leysin. Le bureau du comité prenant en charge cette organisation, le comité supprime la commission « dormante » des cours de ski.

En réponse à la demande de plusieurs commissions, le comité a entrepris de consolider l'ensemble des règles définissant les compétences en matière de dépenses dans un Règlement d'Engagement Financier de la section.

9. Présentation et adoption du budget 2021

Le budget 2021 ainsi que les commentaires du trésorier, disponibles sur le site internet de la section, ont été approuvé par 336 voix Pour, 2 voix Contre et 32 Abstentions.

10. Rénovation de la cabane du Trient : Avant-Projet. Crédit d'Etude de Projet

L'avant-projet de rénovation de la cabane du Trient a été mis à disposition des membres sur le document d'information et sur le site Internet.

Le crédit d'étude de CHF 200'000.- a été approuvé par 332 voix Pour, 9 voix Contre et 29 Abstentions.

11. Election au scrutin de liste des comités des commissions

En plus des membres sortants des commissions, ont été élu(e)s par 346 voix Pour, 5 voix Contre et 19 Abstentions, les membres suivants :

Commission des chalets : Julien Grand, assisté de son épouse Sandrine, préposé à la Borbuintze Commission des cabanes : Didier Mangin, trésorier ; Christiane Maillard, secrétaire Commission de l'immeuble : Anne-Claire Schwab Nicollier et Marcel Isler, membres Nicolas, au nom du comité, adresse ses félicitations aux nouveaux élus et remercie vivement les bénévoles sortant pour leur engagement au service de la section.

12. <u>Election au comité : renouvellement des mandats de Fabienne Walzer, vice-présidente</u> et Yann Piquet, trésorier

Sur proposition du comité, l'AG renouvelle :

- le mandat de Fabienne Walzer en tant que vice -présidente par 365 voix Pour et 6 Abstentions
- le mandat de Yann Piguet, en tant que trésorier par 363 voix Pour et 8 Abstentions.

Nicolas adresse ses félicitations à Fabienne et à Yann.

13. Proposition de nommer un membre d'honneur

En raison des services éminents rendus à la section, sur proposition du comité, l'AG nomme Jean Micol membre d'honneur de la section CAS-Diablerets par 353 voix Pour, 6 voix Contre et 11 Abstentions.

Au nom de la section, Nicolas Lemmin adresse ses vives félicitations à Jean.

14. Divers et propositions individuelles.

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, Nicolas remercie Silke, André et Marcel pour leur participation à l'AG « résiduelle » 2020 et lève la séance à 20h30.

Lausanne, 1ier décembre 2020

Le président : Nicolas Lemmin

Pour le PV, le secrétaire général : Marcel Isler